aucune nation. La nature nous a comblés de tout ce qui peut contribuer à faire de nous un peuple grand et prospère. Les hon. députés ne peuvent manquer de convenir que l'époque est arrivée où un changement doit se produire d'une façon ou d'une autre, car ne fesait-il pas peine de voir les deux côtés de la chambre si également divisés qu'ils l'ont été durant les deux dernjères sessions, et les députés passer tout leur temps, séance après séance, à s'injurier personnellement au lieu de s'occuper de la législation du pays? En vérité, M. l'ORATEUR, je crains que si un pareil état de choses se continuait, nous en verrions naître les plus déplorables conséquences, car, pour les individus comme pour les nations, il y a certaines limites qu'on ne franchit jamais sans danger. Monsieur l'ORATEUR, je crois que nous étions rendus à cette limite. Qui aurait oru, uu mois avant l'attaque du fort Sumter, que la guerre civile aurait résulté des discussions envenimées qui eurent lieu dans le congrès? Jusqu'à ce moment, on avait cru que l'échange d'expressions violentes entre les représentants du Nord et du Sud n'était qu'une particularité du caractère américain. Et qui sait si le terrible fléau qui les accable ne se sorait pas appesanti sur nous dans le cas où nos difficultés de section auraient continué aussi violentes et aussi acrimonicuses? Le projet actuel pare heureusement à ces funestes conséquences. (Ecoutez!) J'appartiens à cette catégorie de membres signalés par l'hon, membre pour Hochelaga (M. Dorion), c'est-à-dire les libéraux du Haut-Canada qui, en soutenant le ministère MACDONALD-SICOTTE, ont abandonné la question de la représentation débattue pendant tant d'unnées dans le Haut-Canada, Pour ma part, voici quelle était mon idée: Les ministères MACDONALD-CARTIER et CARTIER-MACDONALD qui, pendant plu-sicurs années, ont gouverné le pays avec différentes combinaisons, nous refusaient toujours la représentation basée sur la Population. Nos alliés naturels composant le parti libéral du Bas Canada, qui, j'en ai la conviction, tenaient à tout faire pour contenter nos désirs, nous déclaraient également ne pouvoir nous accorder cette mesure. D'un autre côté, le Haut-Canada voyait bien les embarras financiers du pays et demandait de prompts chaugements. Un changement était nécessaire, et nous pensames sagement que mieux valait

Mais je n'ai jamais eu connaissance que le parti libéral du Haut-Canada ait abandonné la question de la représentation. Tous les partis du Bas-Canada, les Français comme les Anglais, nous refusaient ce qui nous semblait juste et équitable; aussi, lorsque l'occasion se présenta de mettre fin aux difficultés du pays, nous avons cru devoir mettre de côté tous liens et toutes considérations de parti pour remplir un devoir sacré envers nos commettants et notre pays. (Ecouter!) Malgré la haute estime que je professe pour les membres libéraux du Bas-Canada, je ne puis m'empécher de dire qu'ils ont eu tort de nous refuser la concession du principe pour lequel nous avons si longtemps combattu ; et, aujourd'hui, je ne me sens plus lié par les intérêts de parti, car nous avons à remplir vis-à-vis de nos commettants et du pays des devoirs d'une plus haute importauce. L'hon. membre pour Ontario Nord (M. M. C. CAMERON) a reproché au président du conseil d'avoir autrefois condamné l'entreprise du chemin de fer intercolonial. Nul doute, M. l'ORATEUR, que si les hon. membres veulent entretenir agréablement la chambre pendant quelques heures, il leur suffira de lire quelques-uns des discours de l'hon monsieur et certains articles de son important journal, le Globe, non sculement sur cette question, mais sur plusieurs autres qui ont vivement préoccupé l'opinion publique. Mais cela ne m'empêche pas de croire que personne plus que l'hon. président du conseil n'a ressenti les difficultés qui embarrassaient le pays, et je suis également persuadé qu'il était sincère lorsqu'il s'est levé pour déclarer que, dans l'intérêt du pays, il était prêt à s'unir à ses anciens adversaires. (Ecoutes!) Mais cette concession de sa part a-t-elle été gratuite? Non. Le principe défendu par lui et son parti pendant tant d'années a été accordé ; et je suis persuadé, en dehors de toute autre considération, que nous sommes parvenus à notre but en adoptant le grand projet de confédération. Je me demande donc si on doit reprocher à l'hon, président du conseil l'attitude qu'il a cru devoir prendre, si surtout le parti libéral tant dans le Haut que le Bas-Canada a le droit de lui faire des reproches puisque, par sa nouvelle alliance, il a atteint un but pour lequel il a combattu avec le parti sus-nonimé pendant de nombreuses années? (Ecouter!) Je crois qu'un homme ne peut abandonner un parti politique auquel il a une bouchée de pain qu'un jeune indéfini. dévoué toutes ses sympathies sans avoir des